





LA-projet: "MAINTIEN DE LA PONTE, prolonger de manière responsable la période de ponte"

## Cher aviculteur

Par le biais de cette brochure d'information, nous souhaitons solliciter votre coopération pour un nouveau projet dans le secteur des poules pondeuses. Le projet débutera le 1er décembre 2018 et sera soutenu par l'agence pour l'innovation et l'esprit d'entreprise du gouvernement flamand.

L'objectif général du projet Leg Langer est de fournir aux éleveurs de poules pondeuses des pistes pour maintenir plus longtemps leurs pondeuses en production grâce à de nouvelles idées, concepts et innovations développés par et pour le secteur. Le maintien plus long des pondeuses commence déjà à l'élevage et ne peut être envisagé qu'en combinaison avec une alimentation et une gestion adaptées. Il est essentiel que les aviculteurs puissent prédire le point critique où la production décroît le plus tôt possible, de sorte que l'avantage d'un cycle plus long ne devienne pas un désavantage. C'est pourquoi ce projet déterminera la durée optimale de cycle de ponte pour atteindre la rentabilité la plus élevée grâce à la mise en œuvre d'une analyse coûts-avantages. Ceci, en plus du conseil appliqué, se traduira également par le développement d'outils de calcul en ligne qui, par exemple, indiquera la durée de production attendue pour une ronde en entrant les données des animaux et du bâtiment.

Outre le coût de l'alimentation, l'achat de la poule pondeuse est le coût le plus important dans la production des œufs. Garder les poules pondeuses plus longtemps est donc une stratégie importante, à la fois pour des raisons de durabilité et pour accroître la rentabilité de la ferme. En pratique la durée de production est de 75-80 semaines de vie avec une production de 360 oeufs par poules mises en place. À ce jour, toutefois, le potentiel génétique existant des poules pondeuses a été peu utilisé pour les garder jusqu'à l'âge de 100 semaines ou plus, permettant ainsi la production d'au moins 500 œufs par poule mise en place.

L'avantage de garder les poules pondeuses plus longtemps est, en outre, que les bandes doivent être remplacées moins souvent. De plus, la production de CO2 sera également nettement inférieure pour ce cycle de production durable prolongé .







D'un point de vue pratique, **60 élevages de poules pondeuses** sont invitées à participer. 20 élevages par types de logements différents (cages enrichies, volière sans parcours extérieur et volière avec parcours extérieur) seront intensivement suivis , à savoir un bâtiment pendant une ronde .Pendant le lot, l'élevage sera visité sept fois par le vétériniare d'exploitation et un responsable de recherche. Pendant la première visite une enquête sera remplie avec l'aviculteur. Ensuite, lors de chaque visite, des systèmes de notation concernant la qualité du plumage (en tant que paramètre indirect pour le bien-être des animaux), la qualité des os, la digestion et les infections parasitaires (telles que la numération des poux du sang) seront remplis. De plus, 100 oeufs seront prélevés à chaque fois afin de subir un controle de qualité interne et externe.

Ces paramètres sont ensuite tous utilisés pour développer l'outil de calcul en ligne et donner des conseils pour la détention à plus long terme des poules pondeuses. Les visites auront lieu par semaine de vie: 20, 25, 30, 45, 60 et 75 et avant l'abattage.

Les exploitations avicoles participantes seront indemnisées pour les œufs analysés à chaque visite. Pendant la durée du projet, elles recevront également une licence gratuite de LayInsight (Porphyrio) pour le bâtiment concerné.

Un traitement totalement anonyme des données ainsi qu'un retour d'information sur les résultats de mesure et les résultats généraux du projet sont assurés au producteur de volaille.

Si vous souhaitez plus d'informations, veuillez contacter votre vétériniare d'exploitation ou via <a href="mailto:Tommy@pehestat.be">Tommy@pehestat.be</a>.

Nous vous remercions d'avance de votre collaboration.

Dr. Tommy Van Limbergen (PEHESTAT)

Dr. Ir. Evelyne Delezie (ILVO)

Dr. Ir. Johans Zoons (Proefbedrijf Pluimveehouderij)